



CIVAM

CIVAMEDIA

Lettre d'informations du réseau Civam
Septembre - Octobre - Novembre 2010

« Le chemin le plus court pour aller d'un point à un autre n'est pas la ligne droite mais le rêve »

Proverbe africain

Sommaire

Initiatives en région

➤ Page 2

Points de vue

➤ Page 7

A la FN CIVAM

➤ Page 8

Edito

Notre époque n'en finit pas d'analyser les actions et organisations humaines sous un angle qui caractérise (voire stigmatise) par origine géographique ou culturelle, tranches d'âge, sexe, métier, pratiques etc....

Les paysan(ne)s sont, malgré eux(elles) la proie de cette approche qui masque la singularité des personnes, leur capacité à composer avec l'autre, différent ou étranger, à construire ensemble dans la coopération et le libre arbitre.

L'agriculture contemporaine, en Europe et ailleurs, a produit des modèles, des modes de production, mais subsistent des approches variées, opposées.

On met facilement le bio dans une « niche » (!), on sépare les « filières », on assigne le « producteur » à « sa » place et il est facile de démanteler...

Il s'agit dans notre réseau d'ouvrir les frontières des représentations avec intelligence, ténacité et une dose de modestie.

La part d'humanité en soi et en l'autre devient parfois invisible sous les mailles d'un travail trop difficile, de l'inquiétude pour l'avenir, des peurs, des méconnaissances. L'esprit de résistance doit s'exercer à l'encontre de la réduction de l'autre et de soi.

Equilibre fragile, mais vivant...

Une activité reconnue, qui a du sens, facilite les avancées partagées, en place des volontés de diviser et des abus de pouvoir.

Aujourd'hui la crise (qui malheureusement se vit au quotidien pour tous) facilite notre retour à l'humain, nous redécouvrons le regard de l'autre, dans nos campagnes et aussi en ville.

Dans nos régions, nous sommes confrontés de plus en plus à des sollicitations hors cadres agricoles, ce qui nous permet, encore, de ne pas casser ce lien de partage et de part d'humanité qui nous caractérise tant. L'agriculture crée des continuités.

Manou des Champs et Françoise Sinoir

VOTRE ATTENTION : IMPORTANT

Internet et même l'ADSL desservant l'ensemble du territoire et pour des raisons d'allègement du travail et d'économies pour la structure nationale, c'est le dernier CIVAMEDIA qui sera envoyé par la poste sous forme de papier. Nous savons que sa diffusion papier est déjà en partie réalisée par certains groupes, FD et FR à destination des responsables et adhérents qui ne peuvent le recevoir par le web. Nous comptons sur les animateurs pour continuer ces diffusions et les compléter le cas échéant.

CIVAMEDIA est le seul lien régulier spécifique au sein du réseau CIVAM, il est donc indispensable à tous les acteurs du réseau pour suivre la vie des groupes...

Le bureau de la FNCIVAM espère que ce changement de procédure ne perturbera pas trop la communication sur le terrain entre les acteurs CIVAM.



Nouveaux groupes CIVAM

CIVAM du Hurepoix

Ce CIVAM est le premier de la région Ile de France à se constituer.

Leur projet est de mettre en place des systèmes en circuits courts sur le plateau de Limours dans la petite région agricole du Hurepoix. Depuis début 2009 le groupe est en lien avec la FNCIVAM. Souhaitons-lui bonne réussite !

Tél : 01 64 91 08 94

CIVAM Eco-territoires

Second CIVAM dans la région Champagne-Ardennes, ses membres se sont rapprochés de ceux du groupe Oasis, jusqu'ici seul CIVAM dans cette région.

Ses thématiques de travail sont : Promouvoir le développement de filières en circuit court pour répondre à nos besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se chauffer,...

Faire évoluer nos pratiques de production vers des activités agricoles et artisanales plus respectueuses de notre patrimoine naturel et culturel

Faire évoluer nos pratiques de consommation pour réduire leur empreinte écologique et augmenter leur empreinte sociale

Ecoterritoires@club-internet.fr

Audrey RAULIN

FR CIVAM Poitou-Charentes

2 groupes que nous connaissons déjà ont adhéré à la FNCIVAM. Il s'agit du :

- CIVAM du Ruffécois

Tél : 05 49 07 20 00

- CIVAM du Marais Mouillé

Tél : 05 49 07 20 00

Seniors, l'âge de faire ?

1^{ère} journée automnale d'échange Or Gris en Midi Pyrénées

Alors que la réforme des retraites est au cœur de l'actualité de la rentrée 2010, les Civam poursuivent l'animation de carrefours d'échanges sur la place des seniors dans notre société. Depuis 2 ans, cette thématique constitue un axe de travail important du réseau d'éducation populaire, dont l'objectif est de changer le regard que nous portons sur la vieillesse. Une vieillesse souvent loin des clichés, active, inventive, scindée en plusieurs périodes au cours desquelles les capacités de nos anciens sont à valoriser au profit de l'ensemble de la communauté locale. On sous-estime en effet encore trop souvent le potentiel que représentent les connaissances et expériences accumulées tout au long de la vie. La retraite agit pour beaucoup comme une rupture avec le reste de la société. L'isolement du milieu rural, les accidents de la vie, le veuvage, l'éloignement des enfants viennent fragiliser des personnes qui ont pourtant encore un rôle à jouer ! La journée d'échange du 21 septembre à Casals, première d'une série de 3 rencontres automnales organisée par les Civam et Biplan dans le cadre des travaux du Réseau Rural Français, a été l'occasion de souligner les potentiels de cette classe d'âge 'mal-aimée' à travers des initiatives originales d'habitats et de services portées par des seniors qui s'impliquent dans leur territoire. Habiter ensemble autrement, trouver des alternatives entre le tout-domicile et la maison de retraite, inventer de nouvelles combinaisons villageoises pour vivre au pays le plus longtemps possible, associer toutes les générations dans un projet de territoire, tels ont été les sujets de ce carrefour sans autre enjeu que de mêler tous ceux que la question intéresse. Affaire à suivre¹, tant le bouillonnement généré a suscité le débat et le partage d'idées ! Elus, techniciens, animateurs, habitants, bénévoles, tous ensemble pour affirmer que « la vieillesse n'est pas un naufrage, la vieillesse est un bel âge ! ».



OR GRIS, un projet Leader du RRF, groupe "Accueil/attractivité"

Lisette Teulieres, CIVAM Semailles, FN CIVAM, 06 99 44 33 94,

em.teulieres@laposte.net

Odile Plan, BIPLAN, 06 85 75 25 94, biplan46@wanadoo.fr, <http://biplan.over-blog.com>

Sylvie Robert, FNCIVAM, Chargée de mission "Accueil", 04 77 97 91 87,

sylvie.robert@educagri.fr

<http://www.or-gris.org>

¹ Prochaines journées : le 9 novembre à Châteauroux (36) sur le thème « Les seniors et l'économie locale » puis le 2 décembre à Lempdes (63) sur le thème « Seniors et solidarités actives »

Nouvelle venue - ou presque - au CIVAM du Haut-Bocage

« Je m'appelle Claire MIMAULT, après une année d'apprentissage au CIVAM du Haut-Bocage, j'ai le plaisir de passer du statut d'apprentie à celui d'animatrice. Cette première année m'a permis de reprendre petit à petit l'animation des groupes caprins et maraîchage, ainsi que les actions qui concernent les circuits courts. Je suis preneuse des propositions, idées et échanges avec le réseau, qui seront les bienvenus pour enrichir encore les actions de notre CIVAM . »

A très bientôt

Claire MIMAULT

Création d'activité par les Femmes en Languedoc, PACA et Rhône-Alpes

Projets au féminin en milieu agricole et rural

de mi-octobre 2010 à fin février 2011

Hérault : Est péri-urbain

Gard : secteur Quissac - Sommières et alentours

Sud Vaucluse & Nord Bouches-du-Rhône : péri-urbain

Ardèche : montagne ardéchoise

Projet soutenu par : l'Europe (FSE), l'Etat - DRDFE, la Région Languedoc-Roussillon, la Région PACA, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général du Gard, le Conseil Général de l'Hérault, VIVEA. Dans le cadre du FSE, sous mesure 431 «projets innovants ou expérimentaux», les FD CIVAM du Gard, de l'Hérault, de l'Ardèche, la FR CIVAM LR, le GR CIVAM PACA et la MSA ont obtenu un financement afin de mettre en place sur 3 ans un projet de soutien au rôle des femmes dans la création d'activités complémentaires sur les exploitations agricoles fragiles du Sud-Est méditerranéen. La FD CIVAM Gard est pilote de l'opération.

Contact : Sophie Peronne, cf. lien http://www.civamgard.fr/civam-gard-actions.php?act_id=18&PHPSESSID=81da24c3060f03927b63c3e3da38a52f

Prochains RDV de Pari fermier

Toujours des places pour les volontaires sur un stand CIVAM à l'Espace Champerret



Pari Fermier

Espace Champerret du 15 au 18 octobre

Pari Fermier à Rambouillet
Parc du Château de Rambouillet
du 11 au 14 novembre (10h-19h)

Des invitations gratuites sur demande à la FN CIVAM

5ème Village des Terroirs Fermiers à Vanves (92)

Place de la République devant l'église St Rémi.
18,19, 20 décembre

Pour tout renseignement, contacter l'ANCF : 01 44 54 90 06
courriel : paris.fermier@yahoo.fr / Site Internet : <http://www.parifermier.com>

Le CIVAM Groupement des oléiculteurs de Vaucluse organise sa 12ème FETE DE L'OLIVIER et des moulins à huile

Cette manifestation annuelle se tiendra le 23 octobre prochain à St Saturnin-lès-Apt (84). Chaque année elle est accueillie par une commune différente, une commune où l'on trouve un des 13 moulins à huile d'olive adhérent au *Groupement des oléiculteurs de Vaucluse*.

Il s'agit d'une véritable fête-événement qui draine chaque fois quelques 3 000 visiteurs. 500 d'entre eux participent à un grand banquet baptisé « Le grand Aioli ».

Au programme de la journée :

- visite d'oliveraies
- projection de films documentaires
- conférence santé : l'huile d'olive, le régime méditerranéen et la santé
- promenade guidée dans le patrimoine bâti avec pauses poésies
- marché de produits de terroir
- vente d'artisanat
- dédicace de livres
- expositions et concours de photos ou de peintures
- concours de préparation d'aioli

Bientôt des échos de cette grande rencontre dans CIVAMEDIA.

FORMATIONS

"Accompagner des démarches collectives de commercialisation de produits fermiers".

La FRCIVAM Languedoc-Roussillon organise en octobre une formation gratuite (que vous soyez CIVAM ou non) de 3 jours sur les circuits courts. Celle-ci se déroulera dans un cadre convivial, au foyer rural de Capestang (Hérault) et fera appel à de nombreux chercheurs et acteurs locaux.

Elle s'articule autour de trois modules, visant à co-construire un savoir partagé sur les circuits courts. Voici le déroulé des interventions prévues :

27 octobre : Réaliser un diagnostic de territoire

- témoignage terrain : Nabil HASNAOUI AMRI (FDCIVAM 34) et Jean-Louis MAUGIS (GDCIVAM 11)
- cadrage méthodologique : Christophe SOULARD (INRA, UMR Innovation)
- débriefing collectif : comment transposer la méthode à son territoire ?

28 octobre : Structurer une action collective

- témoignage terrain : Bertrand FRITSCH et Trudie HOFSTRA (Mouvement rural de l'Hérault)
- cadrage méthodologique : Yuna CHIFFOLEAU (INRA, UMR Innovation)
- débriefing collectif : comment transposer la méthode à son territoire ?

29 octobre : Circuits courts et gouvernance de territoire

- témoignage terrain : Clémence MORINIERE (PNR du Haut Languedoc)
- cadrage méthodologique : Pascal CHEVALIER (UM3) et Hélène TALLON (CIRAD)
- débriefing collectif : comment transposer la méthode à son territoire ?

Tél : 04 67 06 23 33

Le CIVAM-APABA : 20 ans au service de l'Agriculture Biologique Aveyronnaise

« On n'a pas tous les jours 20 ans... »

Que de chemin parcouru, ensemble, avec des hauts et des bas tant dans le fonctionnement de notre structure que dans les relations internes entre adhérents... une vraie vie de couple, quoi ! »

Ainsi s'exprime Laurent REMES, le président de l'APABA, dans l'édito du bulletin des 20 ans de cette association.

Voici un résumé de leur histoire : heurs et malheurs...

Au début de la décennie 90 des consommateurs et des producteurs créent l'APABA (association pour la promotion de l'agriculture biologique en Aveyron).

Les principaux objectifs étaient :

- *faire connaître l'agriculture biologique et les producteurs Bio*
- *représenter et défendre les producteurs Bio*
- *rassembler les producteurs Bio pour avoir du poids face aux acteurs commerciaux plus importants*

Les relations avec la Chambre d'Agriculture sont plus ou moins tendues. Pourtant le premier animateur rémunéré sera une salariée de la Chambre d'Agriculture mise à disposition à 50 %.

La fin des années 90 est marquée par un rapprochement avec les CIVAM. La FDCivam mettra à disposition un objecteur de conscience qui mènera une réflexion pour la mise en place d'un magasin bio sur Rodez, mais le projet ne verra pas le jour. En 1997, est créé une marque « Saveurs des Prés ».

En 1999, l'APABA s'émancipe puisqu'elle embauche pour la première fois une animatrice. Les années suivantes, avec le Contrat de plan Etat-Région 2000/2006 et les Contrats Territoriaux d'Exploitation, le bio connaît une période faste et l'APABA fait travailler deux animateurs. Mais dès 2002 les aides CTE sont gelées et en 2006, le Contrat de plan n'étant pas renouvelé, il faut licencier les deux animateurs.

Après deux années difficiles et une diminution du nombre des adhérents, un nouveau projet associatif voit le jour en 2008 et une animatrice est embauchée. En 2009 un nouveau poste est créé afin d'accompagner les producteurs pour fournir la restauration collective. Actuellement des producteurs de viande bovine se réunissent régulièrement pour construire une proposition d'approvisionnement.

2010, la dynamique se poursuit : l'équipe d'animation s'enrichit d'un poste plus technique. Depuis 3 ans elle accueille régulièrement des stagiaires notamment sur la production légumière. Enfin, chaque année, elle propose plusieurs sessions de formation.

Des contacts avec des partenaires potentiels de l'APABA sur la restauration collective ont eu lieu au cours du mois d'août : Slow Food (mouvement international contre la malbouffe qui monte un projet d'Institut de la Haute Qualité Alimentaire à Millau) et Agape (structure d'accueil et d'accompagnement de groupes autour de la cuisine traditionnelle, basée à Laguiole).

L'association Lait Bio 12 - association « fille » de l'APABA - poursuit une réflexion sur la valorisation du lait bovin bio. Des rencontres débutent et un accompagnement de l'ADEFPAT est envisagé pour finaliser le projet. Celui-ci s'orienterait sur deux volets : un partenariat avec une coopérative ou un façonnier pour la fabrication de fromages et la création d'un atelier de produits laitiers.

Une commission communication a vu le jour au sein de l'APABA et les actions ne manquent pas : préparation des 20 ans de l'APABA, création d'un site internet, élaboration de panneaux itinérants sur l'AB, bulletin,...

Belle santé !

« Arc en ciel » : trames vertes en grandes cultures.

Le CIVAM de l'Oasis (Marne) a organisé le 23 juin dernier un colloque de présentation sur le projet « Arc en Ciel » visant l'expérimentation de la trame verte en grandes cultures. Une cinquantaine de participants d'horizons divers étaient réunis (*agents de collectivités locales, responsables d'associations environnementales, organisations professionnelles agricoles, agriculteurs...*). Ce fut l'occasion de faire le point avec divers partenaires du projet sur les enjeux agronomiques des zones non cultivées. Christian BOCKSTALLER, INRA de Colmar, a rappelé notamment l'intérêt d'un paysage complexe pour améliorer l'impact des auxiliaires, prédateurs des ravageurs de culture, et l'importance de l'introduction de structures herbacées dans un espace de grandes cultures dans ce but. Les débats ont également souligné la complémentarité entre aménagements parcellaires et pratiques économes en phytosanitaires pour pouvoir bénéficier des impacts agronomiques de la biodiversité (*les agriculteurs engagés dans l'expérimentation étant au minimum à 30% de traitements en moins que les pratiques régionales*). Le directeur d'une OPA marnaise, par ailleurs sociologue, a souligné à l'issue de cette journée que la prochaine étape était de prouver l'intérêt économique de ce type d'aménagement écologique pour que d'autres agriculteurs suivent, même si selon lui le premier facteur de prise de décision chez les agriculteurs est sociologique et non financier : « *si tout le monde le fait, alors je le fais aussi !* »...

Quentin Delachapelle (président du CIVAM Oasis)

Actes des colloques disponibles par Email sur demande auprès de civam.oasis@orange.fr .

PACA CHAMPS LIBRES : Festival régional Agriculture et Ruralité au féminin

Samedi 16 octobre 2010 dans les Hautes-Alpes

Pour la cinquième année consécutive, le GR CIVAM PACA organise le Festival *Champs Libres* à l'occasion de la Journée Mondiale des Femmes Rurales.

Cette journée s'inscrit dans l'initiative lancée par plusieurs ONG internationales à Beijing en 1995 lors de la 4e conférence internationale de l'ONU sur les femmes. Depuis 2007, l'ONU a déclaré le 15 octobre Journée Internationale des Femmes Rurales.

En partenariat avec le Groupement Régional pour l'Action et l'Information des Femmes (GRAIF) et tout un collectif d'acteurs du monde rural, cette mobilisation vise à donner plus de place et de visibilité aux femmes rurales, leur offrir un lieu d'expression à travers de débats, échanges d'expériences et interventions artistiques, et valoriser leurs initiatives. Il s'agit également de sensibiliser la population et les élus aux contraintes des femmes rurales, aux inégalités persistantes entre femmes et hommes, et à leur rôle bien souvent innovant dans le contexte agricole actuel.

Les femmes ont en effet une position particulière dans le monde agricole et sont moins visibles dans la sphère publique. Souvent moins reconnues pour leur contribution à la production, elles sont, comme toute « minorité », plus à l'écoute des besoins non satisfaits et peuvent avoir plus de recul sur la situation de leur ferme ou de leur activité. Elles sont souvent forcées de changement et de développement d'activités complémentaires diversifiées.

Depuis 2006, le festival *Champs Libres* a pris une notoriété importante. Sa dimension régionale est renforcée grâce à un collectif d'acteurs toujours plus nombreux et diversifié, ainsi qu'à son essaimage géographique au fil des éditions : dans la suite du Vaucluse, Alpes de Haute Provence, Bouches du Rhône et enfin le Var, c'est en 2010 dans les Hautes-Alpes qu'aura lieu la manifestation, à Saint Auban d'Oze.

Cette année, c'est tout un village et ses 70 habitants qui se mobilisent pour accueillir le Festival. La dynamique locale, bien particulière, laisse justement une large part aux femmes - sur une dizaine d'exploitations la moitié des exploitations sont conduites par des femmes - ainsi qu'à l'organisation collective du travail et l'échange de services.

L'approche spécifique de « l'agriculture et ruralité au féminin », en résonance avec les valeurs portées par les CIVAM, et déjà entendue au niveau des décideurs régionaux, a également trouvé un large écho auprès des élus locaux.

6 REGIONS

(Suite PACA, Champs Libres : Festival régional Agriculture et Ruralité au féminin)

Au programme :

- ateliers d'échanges, de débats et de témoignages sur des thématiques variées (pluri-activité en milieu rural, choix des statuts et des régimes d'union et choix de vie, gestion des temps professionnels et personnels) ;
- buffet campagnard, cuisiné avec les produits locaux par l'une des agricultrices de Saint Auban d'Oze ;
- visite de ferme et balade de reconnaissance et dégustation des plantes sauvages ;
- projection-débat du film de Coline Serreau, « Solutions locales pour un désordre global ».

Tout au long de la journée:

- exposition des « Portraits de femmes agricultrices », « croquées » sur leur ferme au cours de cette année par le collectif d'artistes les *Carnettistes Tribulants* ;
- animations-jeux, stands d'informations, Mur de paroles-expression libre ;
- marché de producteurs-trices locaux.

Contacts:

GRCIVAM PACA

Patricia Lenne

Tel : 04 90 78 35 39 / Fax : 04 90 71 32 94

civam.paca@wanadoo.fr

Informations et Invitations téléchargeables sur le site du GRCIVAM PACA

www.civampaca.org

A la FNCIVAM

Changements dans l'équipe nationale

Au 30 juin 2010, les MAD de la FNCIVAM ont pris le chemin du retour vers leur corps d'origine.

La FNCIVAM compte donc aujourd'hui 5 salariés : **Véronique Rebholtz**, Directrice et coordinatrice, **Lore Blondel**, Chargée de mission Agriculture durable de Moyenne Montagne, **Carine Gizard**, Secrétaire, en charge du suivi du réseau et de la vie associative, **Awa Keita**, Secrétaire, chargée du suivi administratif et financier de la formation, et **Gérard Wagner**, Comptable.

Un coordinateur national va également étoffer l'équipe nationale. Il s'agit de **Goulven Le Bahers**. Il a travaillé à la Confédération Paysanne et l'ADEAR du Loir et Cher et revient d'un projet de 2 ans au Malawi. Il aura en charge les dossiers sur les Indicateurs Clefs de l'agriculture durable et le suivi des Circuits courts, notamment le projet CASDAR. Par ailleurs, nous avons également **André Chalopin**, bénévole de la FNCIVAM, qui va appuyer l'équipe et être la personne-ressource pour récolter vos articles et brèves pour Civamédia. N'hésitez pas à le contacter !

Sylvie Robert avec son retour comme professeur de lycée agricole à Chervé en Rhône-Alpes a pu négocier 30% de son temps de travail pour la FNCIVAM et continuera à coordonner les actions de la commission AEMR à partir de septembre.

Nathalie Colin et **Jean-Yves Morgantini** ont tous deux obtenus un poste en DRAAF, la première en Languedoc-Roussillon et le deuxième en Rhône-Alpes.

Michael Chariot à quant à lui été affecté à la Direction Départementale du Territoire des Deux-Sèvres à Niort.

Alain Daneau a pris ses fonctions à la Bergerie Nationale de Rambouillet.

Philippe Cousinié va poursuivre ses liens avec l'agriculture et l'économie d'intrants puisqu'il sera chargé de mission Ecophyto 2018 à partir du 1^{er} septembre pour le Ministère de l'agriculture.

Valérie Uzanu a changé de ministère de tutelle puisqu'elle dépend désormais du Ministère de l'Ecologie et part à la DREAL de Poitiers (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Serge Villard retourne à l'une de ses anciennes activités et revient à un poste de Directeur au CFPPA de Digne-Carnejeane dans les Alpes de Haute Provence.



Contribution du réseau INPACT aux travaux sur les circuits courts

Dans le cadre des discussions actuelles menées par le MAAP sur la question des circuits courts, le réseau INPACT, réuni en atelier ce 21 septembre 2010, réaffirme qu'il s'oppose à la priorité donnée à la mise en place d'une charte ministérielle avant un travail préalable de définition des circuits courts et d'élaboration concertée d'un cadre politique des actions publiques en faveur des circuits courts.

Dans ce sens, le réseau INPACT refuse la définition des circuits courts donnée dans le plan Barnier, au titre que la seule dimension commerciale (d'au plus un intermédiaire) ne permet pas de prendre en compte la qualité des marchandises en elles-mêmes et les actes de production ayant permis leur existence sur le marché.

Force de proposition, INPACT national entend définir les circuits courts par des modes de production et de commercialisation répondant à chacune des 4 conditions suivantes et à leurs déclinaisons :

1. **Des productions de qualité** répondant aux attentes sociétales en termes de santé publique et de préservation de notre patrimoine vivant :
 - a. Qualité des produits : saveur, fraîcheur, saisonnalité, maturité, hygiène/sanitaire
 - b. Modes de production respectueux de l'environnement et des ressources locales : protection des sols, de la ressource en eau, de la biodiversité, du climat...
 - c. Reconnaissance des producteurs et de leurs savoir-faire
2. **Relevant d'une organisation territoriale et favorisant la relocalisation des échanges**
 - a. Relocalisation des échanges alimentaires par un ancrage local des producteurs, intermédiaires/intervenants pour permettre une alimentation saine et accessible à tous les habitants ou visiteurs.
 - b. Origine territoriale des matières premières,
 - c. Produits issus de fermes à taille humaine, transformant sur place ou faisant appel à des intermédiaires/intervenants de l'économie sociale et solidaire, ou locaux et non industriels.
3. **Issus d'une organisation collective** territoriale s'inscrivant dans les démarches d'économie sociale et solidaire et complémentaire avec les autres circuits de distribution
 - a. Liens de confiance de la production à la commercialisation, en passant par autant d'intermédiaires/intervenants locaux que nécessaire, et impliquant les habitants comme partie prenante de ces échanges commerciaux
 - b. Transparence sur les modes de productions, transformations et dans le process de commercialisation
 - c. Priorité aux échanges locaux sans obligation de proximité
4. **Permettant une maîtrise des choix socio-économiques et environnementaux par l'ensemble des parties prenantes du CC**
 - a. Viabilité économique des circuits courts pour l'ensemble des parties prenantes
 - b. Vivabilité et projet de vie
 - c. Tous les acteurs du CC doivent être considérés et valorisés

Pour INPACT, les travaux sur les circuits courts sont l'occasion de conforter, dans certains cas restaurer, un lien entre mode de production et territoire ainsi qu'un lien social et économique entre acteurs et habitants de ce territoire. Dans le cadre de cette définition, INPACT propose une série d'actions permettant de consolider et construire des circuits courts sur les territoires.

AGENDA**CST des ONVAR**

Le 28 septembre, le Comité Scientifique et Technique qui suit les ONVAR (Organisations Nationales à Vocation Agricole et Rurale), dont fait partie la FNCIVAM, s'est réuni avec les 7 structures nationales. Le thème de cette journée a été la « Création d'activité ». La FNCIVAM a présenté les projets de son réseau sur ce sujet.

CA FNCIVAM

28 octobre 2010 à Paris

Réseau Rural Français**- Colloque**

« Gouvernance alimentaire »

le 18 octobre 2010 à

Paris par Terres en Villes

- Séminaire "Construire des synergies sur les territoires entre agriculteurs et acteurs alimentaires" à Paris par TRAME, FNCUMA et APCM le 21 octobre.

- Séminaire National

à Agen les 16 et 17 décembre 2010

Commission formation:

Les nouveaux programmes pour le Plan de formation national pour 2011 concernant l'OPCA2 sont à déposer pour le 15 octobre à la FNCIVAM auprès d'Awa Keita. Toutes vos propositions sont les bienvenues

Contact : awa.keita@civam.org,
Tél : 01 44 88 98 58

Rappel : la commission formation est présidée par Caroline D'Armaillé. Tout animateur du réseau peut y participer. La prochaine commission formation aura lieu le 18 octobre à la FNCIVAM.

Des nouvelles de TRI

L'AG de l'ADIR a eu lieu le 7 juillet dernier. Lors de cette Assemblée Générale, a été validé le fait de s'orienter vers une nouvelle forme de la revue TransRural Initiatives, incluant un cahier central (à définir) avec des éléments de **communication des réseaux** fondateurs AFIP et FNCIVAM, mais aussi ouvert à d'autres réseaux.

Les structures les plus intéressées à ce jour sont la Confédération des Foyers Ruraux et le MRJC. Une réunion traitant de cette nouvelle formule de TRI a eu lieu le 2 septembre avec les partenaires.

Appel à projet CASDAR

L'été 2010 aura été une bonne moisson pour les CIVAM par rapport à l'appel à projet du CASDAR qui avait été lancé fin 2009.

Ainsi, le RAD et la FNCIVAM ont été lauréats de l'appel à projet. Le premier pour « Faciliter et sécuriser les évolutions d'exploitations vers les systèmes herbagers économes et favorables à la préservation de l'environnement ». La deuxième sur « **Comprendre l'évolution des métiers des agriculteurs et autres acteurs engagés dans les démarches de circuits courts pour mieux accompagner leur professionnalisation** ».

La FNCIVAM s'est entourée de nombreux partenaires au sein du réseau CIVAM et au-delà. Ainsi GD CIVAM de l'Indre, Agribio 06, FR Pays de la Loire, CIVAM du Haut Bocage, FR Auvergne seront partenaires du projet sur 3 ans. La recherche (INRA Paris et Montpellier), les partenaires ONVAR (Afip, copilote, Interafocg et Trame), les fonds de formation (OPCA2 et Vivéa), et des lycées agricoles (La Roque, Limoges, Périgueux) sont également partie prenante du projet.

Dia'terre® est une méthode de diagnostic élaborée dans le cadre d'une large concertation avec la profession agricole. La FNCIVAM a participé à la mise au point du cahier des charges de Dia'terre®. Un logiciel permettant de saisir les données du diagnostic va bientôt être lancé par l'ADEME.

Les structures ou animateurs souhaitant utiliser Dia'terre® doivent obligatoirement suivre une formation de 1 à 3 jours. La FNCIVAM va proposer des formations sur ce nouvel outil dès la fin d'année 2010. Ces sessions seront animées par David Falaise du RAD.



Journée INPACT National

Suite à la journée du 15 décembre 2009, sur les spécificités de l'accompagnement de circuits courts par les réseaux, INPACT National a organisé le **21 septembre 2010** à Paris une journée de travail pour construire un positionnement politique d'INPACT par rapport aux circuits courts.

Le programme :

- Echanger sur les dynamiques « circuits courts » des régions : en particulier l'apport (positif/négatif) des réseaux ruraux régionaux et les conditions *sine qua non* au développement des systèmes alternatifs en circuits courts
- Déterminer un positionnement politique commun, à la fois national et commun aux 5 réseaux, sur la thématique des circuits courts à porter dans les différentes instances (MAAPI, RRF...) cf. page « Points de vue ».

INPACT souhaite valoriser les éléments qui ont pu être travaillés lors des deux journées sur cette thématique des circuits courts en 2009 et 2010. Ses membres réfléchissent à une publication spécifique.

Un compte-rendu de la journée du 21 septembre sera mis à disposition, dans les semaines qui viennent, par l'AFIP.

Contact : Alexandra Villarroel, AFIP, a.villarroel@afip.asso.fr, Tel : 01 48 74 52 88

Visite du Ministre sur une ferme RAD/CIVAM

Le GAEC des Gazons en Loire-Atlantique, adhérent du groupe Gradel, devait accueillir en septembre le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Bruno Le Maire. Une réunion de préparation a eu lieu le 27 juillet dernier entre les membres du RAD, de la FNCIVAM, et l'agriculteur pour définir les axes de discussion. Aux dernières nouvelles, le RDV est repoussé et un nouveau listing d'exploitations doit être transmis au Cabinet du Ministre pour avis. Affaire à suivre...

Mutualisation des locaux

En février, le CA de la FNCIVAM s'est positionné sur un accord de principe concernant la mutualisation de locaux, de moyens et éventuellement de personnel avec d'autres têtes de réseau.

Un courrier avait été transmis en mars à plusieurs associations proches, afin de voir quelles étaient les structures favorables à ce type de démarche.

Ainsi, l'Inter AFOCG, l'ADIR, l'AFIP, les AMAP Ile-de-France, Terre de Liens Ile-de-France, le GAB Ile-de-France et la FNAB se sont montrés intéressés.

Des locaux ont donc été visités. Début septembre un lieu intéressant a été repéré ; Le problème : il était trop petit pour accueillir tout le monde.

Or, la FNAB, qui avait jusqu'ici une position d'écoute, sans forcément rentrer activement dans le débat, est désormais plus précise concernant son investissement et veut rejoindre le projet.

Ainsi, le CA de la FNCIVAM a décidé de ne pas continuer à s'investir sur ces locaux, mais de trouver un autre local permettant de regrouper toutes les associations intéressées par la mutualisation et surtout celles du pôle INPACT.

Charte sur les circuits courts

Un groupe de travail, organisé par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, avance sur la définition d'une charte sur les « circuits courts ». Trois réunions ont déjà eu lieu auxquelles a participé la FNCIVAM. La dernière a eu lieu le 1^{er} septembre dernier.

Même si la FNCIVAM porte le fait qu'une charte de ce type n'est pas forcément la bonne manière d'encourager les circuits courts, des propositions ont été faites, notamment par rapport à la mise en place de fiche de transparence par les agriculteurs sur le lieu de commercialisation, ainsi que l'obligation d'ouvrir sa ferme au public. Un texte encadrant ce projet devrait sortir courant octobre. La journée INPACT organisée le 21 septembre devait permettre de présenter un positionnement du collectif sur ce sujet auprès du Ministère.

Education à, vers, pour, ... un développement durable Quelles pratiques pédagogiques ? Quels enjeux ?

Il y a deux ans qu'une rencontre curieuse, mais pas improbable finalement, a permis le croisement de la FNCIVAM et du GFEN¹. Ces deux réseaux partagent une approche qui s'ancre dans une visée émancipatrice de la formation des adultes et dans une visée égalitaire de la société. Ensemble, ils ont élaboré une session de formation de trois journées conçues pour questionner nos pratiques d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), les décrypter au regard des valeurs qui nous animent et des théories qui les sous-tendent. Une première session a déjà eu lieu en 2009. Elle est améliorée et reconduite cet automne ! Les 3 journées auront lieu à Paris les samedis 16 octobre, 20 novembre et 11 décembre, afin d'être accessibles au plus grand nombre.

Consulter le programme sur
http://www.gfen.asso.fr/images/documents/actions/eedd_seminaire_oct_nov_dec_10.pdf

S'inscrire en ligne sur
http://www.gfen.asso.fr/fr/activites_institut_henri_wallon

Ou à la FNCIVAM auprès de Sylvie ROBERT
sylvie.robert@educagri.fr
Tél : 04 77 97 91 87

¹ Groupe Français d'Education Nouvelle

Projet « Agriculture Durable de Moyenne Montagne »

Nous souhaitons la bienvenue à Lore Blondel, nouvelle animatrice du projet au sein de la FNCIVAM. De formation Ingénieur en Agriculture, diplômée de l'ISARA-Lyon, elle est en charge de la coordination du projet ADMM en remplacement de Michaël Chariot.

Elle est basée à Bourg-Lès-Valence dans les locaux de la FRCIVAM Rhône-Alpes.

Son contact :

Tél : 04 75 78 46 49

Mail : lore.blondel@civam.org

CFPPA Le Valentin

26500 Bourg-Lès-Valence

L'actualité ADMM : le 16 septembre dernier, une journée de présentation du réseau s'est déroulée au GAEC de Buzareingues, à Buzeins dans l'Aveyron, une ferme engagée dans une démarche d'agriculture durable et membre du réseau APABA. Cette journée a été l'occasion de présenter à différents partenaires et agriculteurs engagés dans le projet, les objectifs d'ADMM et les actions conduites, passées et à venir, telles que formations, diagnostics de durabilité des exploitations ou production de documents de communication. Malgré un nombre de participants un peu faible, cette rencontre a permis d'engager une discussion sur l'agriculture durable de moyenne montagne entre les différents acteurs présents et de montrer l'intérêt et la légitimité du travail engagé par le réseau ADMM.



FNCIVAM

71 bd de Sébastopol 75002 Paris -Tél. : 01.44.88.98.58 Fax : 01.45.08.17.10

Mail : fncivam@globenet.org Site : www.civam.org

Directeur de la publication : Didier Lorioux _ Rédaction : André Chalopin /Véronique Rebholtz

Contact : André Chalopin Mail : z.andrech@yahoo.fr